

12 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté en 2018

Insee Analyses Guadeloupe · Juillet 2022 · n° 57



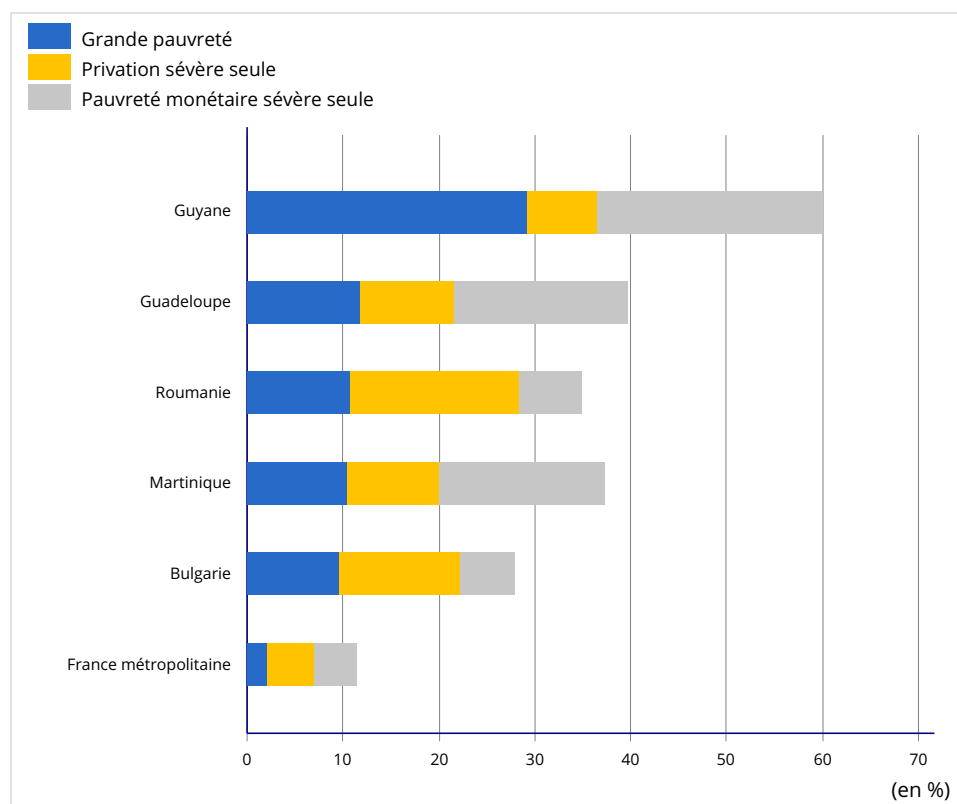
En Guadeloupe, en 2018, 12 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. En particulier, 79 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté subissent au moins une privation physiologique telle que le fait de ne pas pouvoir acheter de vêtements neufs, 72 % des Guadeloupéens en grande pauvreté ont dû faire face à des impayés et la grande majorité renoncent aux loisirs. Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense. Le fait d'être en emploi protège de la grande pauvreté pour toutes les catégories socio-professionnelles.

En Guadeloupe, 34 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 010 euros par mois, en 2017. En comparaison, ce taux s'élève à 14 % en France métropolitaine. Par ailleurs, deux Guadeloupéens sur cinq sont en situation de privation matérielle et sociale, soit près de trois fois plus qu'en France métropolitaine. Ils sont privés d'au moins cinq privations dans leur vie quotidienne, parmi une liste de treize. Ces restrictions concernent le logement, l'habillement, l'alimentation, les loisirs et d'autres besoins, tels que l'accès à internet à domicile ou la possession d'une voiture. Parmi cette population touchée par la pauvreté, certains Guadeloupéens subissent une pauvreté plus intense et sont en situation de grande pauvreté. Ils cumulent à la fois une forme sévère de pauvreté monétaire, et subissent au moins sept privations matérielles et sociales. Cette publication se concentre uniquement sur les personnes vivant en logement ordinaire, faute de données descriptives sur les autres populations dans l'enquête Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie ([sources](#)).

12 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté en 2018

En Guadeloupe, 12 % de la population est en situation de très grande pauvreté en 2018, soit 45 700 personnes (**figure 1**). Ce taux est près de six fois plus élevé qu'en France métropolitaine (2,1 %). Les Guadeloupéens sont encore plus fréquemment touchés par des situations de grande pauvreté, alors qu'ils sont déjà bien plus souvent concernés par l'une des deux formes de pauvreté, qu'elle soit monétaire ou en condition de vie. En comparaison, en Martinique, la grande pauvreté concerne 10 % de la population, 14 % à La Réunion et 29 % en Guyane. Au niveau européen, le taux de grande pauvreté en Guadeloupe est proche de celui en Roumanie (11 %). Par ailleurs, les Guadeloupéens en situation de grande pauvreté le ressentent fortement sur le plan financier : 85 % d'entre eux jugent leur situation financière difficile, voire ont besoin de s'endetter, pour finir les fins de mois. Les autres estiment devoir faire attention.

Figure 1 – Part de la population selon la forme de pauvreté, selon le territoire



Note de lecture : 12 % des Guadeloupéens sont en situation de grande pauvreté, 9 % subissent au moins sept privations matérielles et sociales sans pauvreté monétaire, 18 % sont en situation de pauvreté monétaire sévère sans subir de privations sévères

Champ : Ensemble de la population

Source : Insee, enquête Statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) 2018

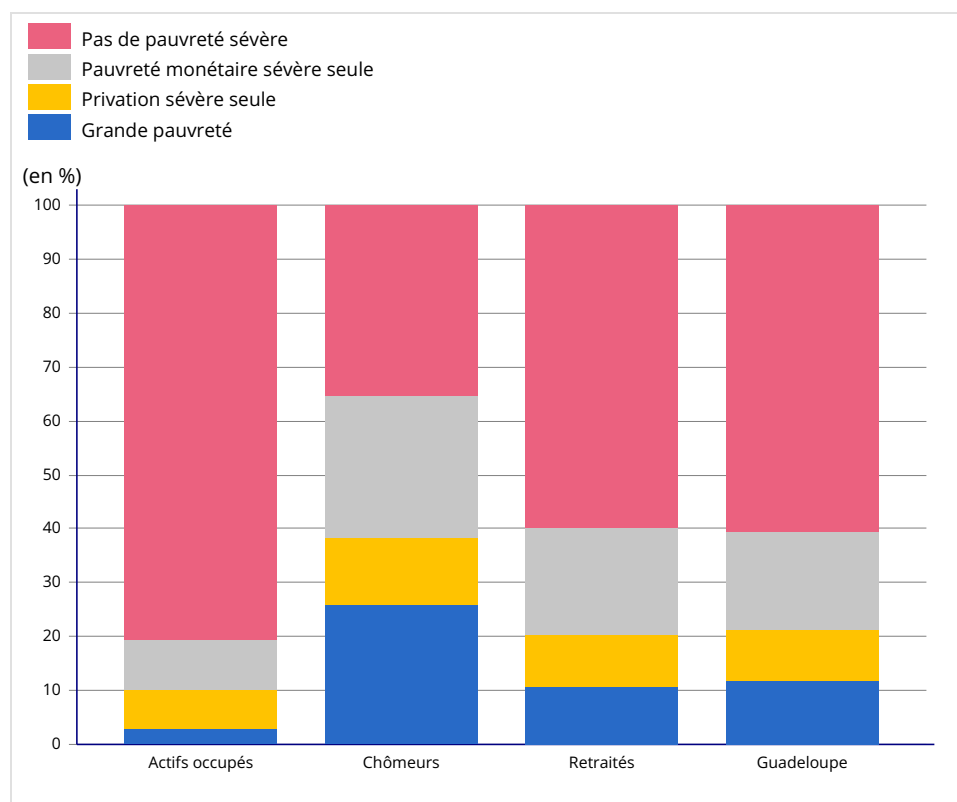
Le travail protège de la grande pauvreté

L'accès à un emploi protège de la grande pauvreté. En effet, seulement 3 % des actifs occupés sont en situation de grande pauvreté en Guadeloupe (**figure 2**). À l'inverse, 26 % des chômeurs subissent cette situation. Le taux élevé de grande pauvreté sur l'île s'explique en partie par les caractéristiques du marché du travail. D'une part le taux de chômage est élevé (22 % en 2018 ; 2,5 fois plus qu'en France métropolitaine). D'autre part, le halo autour du chômage, c'est-à-dire les personnes à la frontière de l'inactivité et du chômage, regroupe 8 % des Guadeloupéens en âge de travailler. De plus, à la frontière de l'emploi et du chômage, le sous-emploi concerne 14 % des actifs occupés en Guadeloupe en 2018. Ces taux sont inférieurs en France métropolitaine.

Le travail est une barrière contre les formes sévères de pauvreté pour toutes les catégories socio-professionnelles. Toutefois, les ouvriers et les employés sont plus souvent en situation de grande pauvreté (9 % des employés et 13 % des ouvriers) que les autres actifs (**figure 3**). D'une part, ils vivent plus souvent des périodes de chômage : 23 % d'entre eux sont au chômage en 2018 contre seulement 3 % des cadres et 11 % des professions intermédiaires. D'autre part, les ouvriers et les employés sont plus souvent concernés par le temps partiel et le fractionnement de l'emploi (alternance de périodes d'emploi et de chômage ou d'inactivité, intérim de courte durée) pouvant conduire à des revenus faibles. Aussi, en lien avec des revenus moins élevés, les ouvriers ou employés peuvent être en difficulté pour épargner et donc basculer plus rapidement dans la grande pauvreté suite à la perte d'un emploi.

Par ailleurs, en Guadeloupe, 11 % des retraités et 20 % des inactifs vivent en situation de grande pauvreté. En 2018, 160 700 personnes sont inactives ; soit la moitié de la population en âge de travailler. Par ailleurs, 72 900 Guadeloupéens sont retraités (23 % de la population de 15 ans ou plus).

Figure 2 - Répartition de la population selon sa situation sur le marché du travail

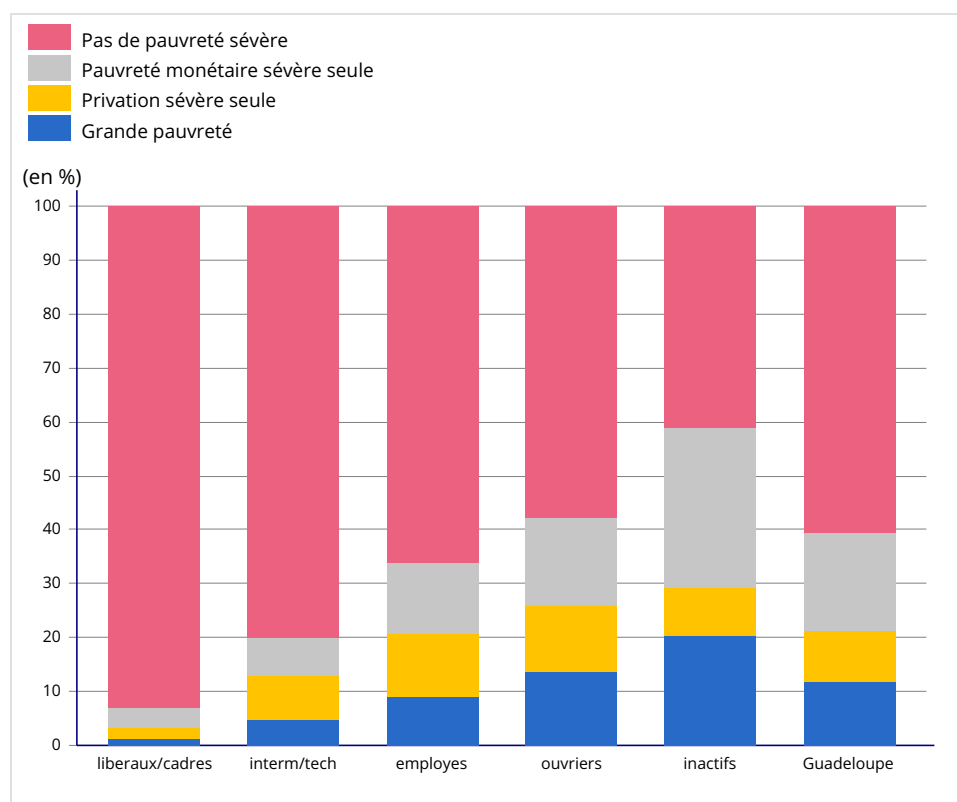


Note de lecture : 26 % des chômeurs sont en situation de grande pauvreté en Guadeloupe

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus

Source : Insee, enquête Statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) 2018

Figure 3 - Répartition de la population selon la forme de pauvreté et la catégorie socio-professionnelle



Note de lecture : 13 % des ouvriers sont en situation de grande pauvreté en Guadeloupe

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus

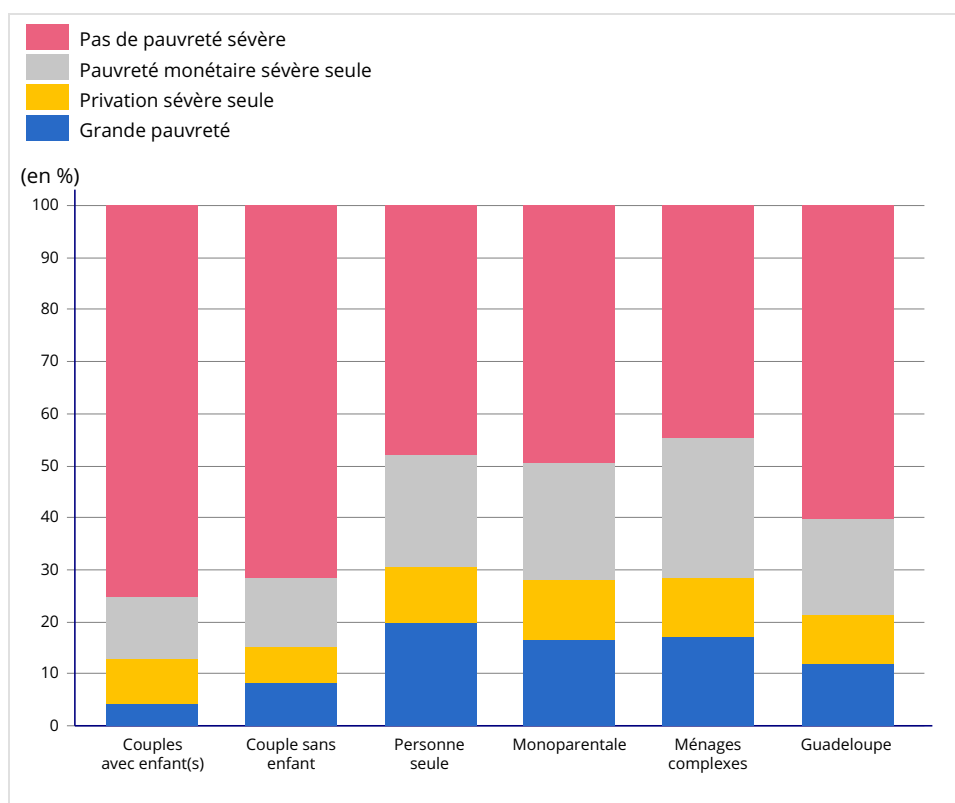
Source : Insee, enquête Statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) 2018

Les familles monoparentales particulièrement exposées à la grande pauvreté

Les Guadeloupéens vivant dans une famille monoparentale sont parmi les plus touchés par la grande pauvreté : 17 % d'entre eux sont en situation de grande pauvreté (**figure 4**), comme en Martinique. En Guadeloupe, 44 500 enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille monoparentale, soit la moitié des enfants. Ainsi, un tiers des personnes en grande pauvreté en Guadeloupe vivent dans une famille monoparentale.

Les personnes seules subissent également plus souvent des privations sévères (20 % d'entre elles subissent cette pauvreté intense). À l'inverse, les couples sont relativement épargnés : seulement 4 % des couples avec enfant(s) et 8 % des couples sans enfant sont touchés par la grande pauvreté.

Figure 4 – Répartition de la population selon la forme de pauvreté et le type de ménage



Note de lecture : 20 % des personnes seules sont en situation de grande pauvreté en Guadeloupe

Champ : Ensemble de la population

Source : Insee, enquête Statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) 2018

Les Guadeloupéens en situation de grande pauvreté, en difficulté pour répondre à des besoins vitaux

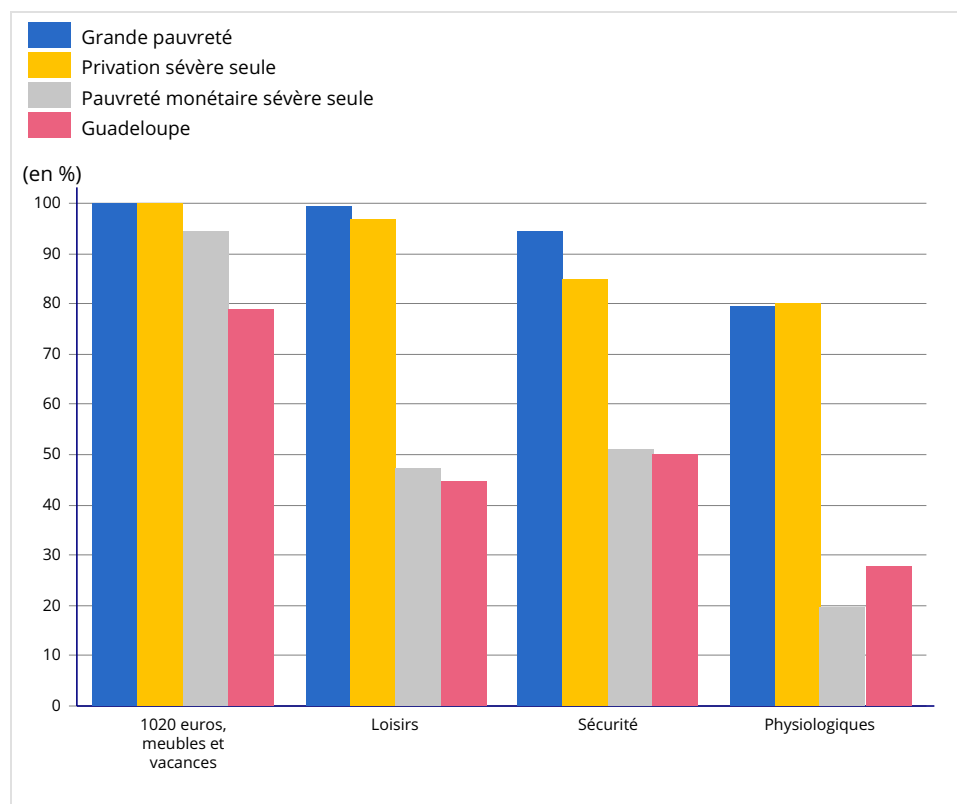
La répartition des privations, permet de mieux appréhender les choix de consommation et les difficultés des personnes en situation de grande pauvreté.

Les privations physiologiques regroupent trois privations : le fait de ne pas pouvoir manger un repas protéiné (contenant de la viande, du poisson ou un substitut végétal) tous les deux jours, de ne pouvoir acheter deux bonnes paires de chaussures neuves, ni pouvoir remplacer ses vêtements par des vêtements neufs. En 2018, 79 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté subissent au moins une de ces privations physiologiques (**figure 5**). En particulier, 42 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté renoncent au repas protéiné tous les deux jours. De fait, en Guadeloupe, les dépenses alimentaires pèsent dans le budget des plus modestes : pour les 20 % les plus modestes, ces dépenses représentent 20 % du budget en 2017, contre 12 % pour les 20 % les plus aisés. Le niveau des prix de l'alimentaire est 33 % plus élevé en Guadeloupe qu'en France métropolitaine en 2015.

Les privations dites de sécurité incluent le fait de ne pas posséder une voiture personnelle pour raison financière, ne pas être en mesure de maintenir une température adéquate dans le logement et d'avoir des impayés d'emprunt, de loyer ou de facture. En 2018, 94 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté sont privés d'au moins une privation de sécurité. En particulier, 30 % des Guadeloupéens en grande pauvreté ne disposent pas d'une voiture pour raison financière. Si cette privation est moins répandue qu'en France métropolitaine où elle touche 40 % des personnes en grande pauvreté, plus qu'en métropole, le transport revêt un enjeu majeur sur le territoire. Ce poste de dépense de consommation est le plus important des ménages guadeloupéens (20 % en 2017). L'emploi est concentré dans la région pointoise. Un véhicule est donc souvent nécessaire pour les déplacements domicile-travail, car le réseau des transports en commun est peu développé sur l'île. Ainsi, l'absence de véhicule apparaît comme un obstacle majeur pour intégrer le monde du travail et donc sortir de la grande pauvreté.

De plus, 72 % des Guadeloupéens en grande pauvreté ont dû faire face aussi à des impayés dans l'année. Les dépenses pré-engagées (liées à des contrats difficilement renégociables à court terme ; par exemple les dépenses liées au logement ou aux communications) pèsent fortement dans le budget des ménages. Elles représentent un tiers du budget en Guadeloupe et ce poids est encore plus élevé pour les ménages modestes.

Figure 5 – Taux de privations selon la forme de pauvreté



Note de lecture : 99 % des personnes en situation de grande pauvreté ont au moins une privation de loisir en Guadeloupe

Champ : Ensemble de la population

Source : Insee, enquête Statistique sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) 2018

Les loisirs payants très peu accessibles pour les personnes en grande pauvreté

Les privations de loisirs englobent l'impossibilité de disposer d'une somme d'argent à soi pouvant être dépensée sans consulter quiconque, ne pas avoir de loisirs payants, ne pas pouvoir inviter des amis ou de la famille à manger à une fois par mois et ne pas avoir un accès à internet. En lien avec la « hiérarchie » des besoins, l'accès aux loisirs est moins prioritaire que la satisfaction des besoins physiologiques ou de sécurité. Or, une grande partie des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté est déjà confrontée à des privations physiologiques et de sécurité. Ainsi, une grande majorité d'entre eux renoncent à au moins une des activités de loisirs. En particulier, 87 % des personnes en situation de grande pauvreté renoncent aux activités de loisir payantes régulières. Néanmoins, seulement 32 % d'entre eux n'ont pas accès à Internet à leur domicile. En effet, au-delà du loisir, Internet devient nécessaire pour les démarches administratives ou la recherche d'un emploi.

Aussi, 71 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté ne peuvent se permettre de se retrouver autour d'un verre ou d'un repas avec de la famille ou des amis au moins une fois par mois. Cette partie de la population en grande pauvreté est donc plus exposée à l'isolement social.

Enfin, l'immense majorité des Guadeloupéens en grande pauvreté est touché par les privations nécessitant une dépense financière importante ; à savoir disposer de 1 020 € de côté pour faire face à une dépense imprévue ; le remplacement des meubles hors d'usage et la possibilité de partir une semaine en vacances hors du domicile. Ces privations ne sont cependant pas caractéristiques de la grande pauvreté ; elles sont largement répandues dans l'ensemble de la population en Guadeloupe.

Autour de la grande pauvreté, 28 % des Guadeloupéens en privation matérielle ou monétaire sévère

Autour de la grande pauvreté, une partie de la population, également défavorisée, souffre d'une des deux formes de pauvreté sévère (matérielle ou monétaire). Ce « halo » autour de la grande pauvreté concerne 28 % des Guadeloupéens.

Un Guadeloupéen sur dix subit au moins sept privations mais dispose néanmoins d'un niveau de vie supérieur à 50 % du revenu médian (une personne sur vingt au sein en France métropolitaine). Leur condition de vie est similaire aux Guadeloupéens en situation de grande pauvreté. En effet, leurs taux de privations sont similaires aux personnes en grande pauvreté à l'exception de la voiture. Ils sont deux fois moins nombreux à renoncer à une voiture pour raison financière (15 % des personnes en privation matérielle sévère seule, contre 30 % des Guadeloupéens en grande pauvreté). Ainsi, le revenu des personnes subissant sept privations serait en priorité utilisé dans l'achat d'une voiture. Comme les personnes en grande pauvreté, 89 % d'entre elles ne peuvent dépenser une petite somme d'argent sans consulter personne, 45 % n'ont pas au moins deux bonnes paires de chaussures et 69 % ont eu des retards de paiement. Par ailleurs, 80 % d'entre elles estiment leur situation financière difficile.

Parmi les personnes dans le halo autour de la grande pauvreté, 37 % sont en emploi (contre 12 % des personnes en grande pauvreté) mais occupent souvent des emplois peu qualifiés : ce sont majoritairement des ouvriers ou des employés.

Des personnes très modestes aidées par des ressources non prises en compte dans le niveau de vie

En Guadeloupe, 18 % de la population vit en privation monétaire sévère sans toutefois souffrir de privations matérielles et sociales sévères (4,6 % en France métropolitaine). Ces personnes pauvres subissent en moyenne seulement quatre privations. Néanmoins, l'essentiel d'entre elles (94 %) est confronté au moins à une des trois privations les plus répandues en Guadeloupe. Ils sont ainsi 86 % à ne pas pouvoir faire face à des dépenses imprévues, 74 % à ne pas pouvoir se payer de vacances et 68 % à ne pas pouvoir remplacer des meubles usagers.

En revanche, seulement 20 % des Guadeloupéens en pauvreté monétaire sévère seule subissent au moins une privation relevant d'un besoin physiologique et 51 % d'au moins une privation de sécurité. Enfin, 47 % d'entre eux sont touchés par une privation de loisirs. Ces personnes disposant de faibles revenus peuvent bénéficier de ressources non prises en compte dans la mesure des revenus (résidence principale, épargne financière, aide de proches, autoconsommation, travail informel...) et subissent donc moins de privations que les personnes en grande pauvreté. En effet, 52 % des Guadeloupéens en pauvreté monétaire sévère seule sont propriétaires (45 % des personnes en situation de grande pauvreté) et 9 % sont hébergés gratuitement (6 % des personnes en situation de grande pauvreté). Au final, seulement 39 % d'entre eux sont locataires et payent un loyer (la moitié des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté). De plus, 18 % des Guadeloupéens en privation monétaire seule pratiquent l'autoconsommation, c'est-à-dire que le ménage produit et consomme des denrées provenant du jardinage, de l'élevage, de la cueillette, de la chasse ou de la pêche (contre 12 % des Guadeloupéens en grande pauvreté).

Parmi la population touchée par la pauvreté monétaire sévère seule, les personnes seules et familles monoparentales sont surreprésentées. Le ressenti des ménages sur leur situation financière est plus modéré que les personnes en grande pauvreté, 44 % d'entre eux la jugent difficile et 49 % doivent faire attention à leurs dépenses.

La situation financière apparaît aussi difficile pour les Guadeloupéens ne subissant aucune des deux privations sévères

La majorité des couples ne souffrent d'aucune forme de pauvreté sévère : 71 % des couples sans enfant et 75 % des couples avec enfants. Parmi les actifs occupés, 80 % sont épargnés de la pauvreté monétaire et matérielle sévère, contre 35 % des chômeurs et 60 % des retraités. Cependant, les conditions de vie des Guadeloupéens épargnés de la grande pauvreté sont hétérogènes : par exemple, si près d'un quart (23 %) d'entre eux estime avoir une situation financière convenable, environ la moitié (47 %) déclare devoir faire attention pour finir les fins de mois.

Sources

L'enquête **Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie** (SRCV) est la version française du dispositif européen European Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC). Son objectif est de produire des indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion, comparables pour les pays de l'Union européenne.

Définitions

Pauvreté monétaire sévère : un individu est en pauvreté monétaire sévère lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.

La **pyramide de Maslow** : pyramide qui hiérarchise les besoins d'un individu. Imaginée par le psychologue Abraham Maslow dans les années 1940, cette pyramide comporte cinq types de besoins : les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, les besoins d'appartenance et d'amour, les besoins d'estime, et, au sommet de la pyramide, le besoin d'accomplissement de soi ou d'auto-réalisation.

Pour en savoir plus

- › [La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM](#), Insee Focus n°270, juillet 2022
- › Blasco J., Gleizes F., « [Qui est pauvre en Europe ?](#) » Insee Références, édition 2019
- › Reif X., « [En Guadeloupe, deux personnes sur cinq sont en privation matérielle et sociale](#) » Insee Analyse Guadeloupe n°46, décembre 2020
- › Demougeot L., Kempf N., Raimbaud B., « [Niveaux de vie en Guadeloupe en 2017 : La pauvreté touche un tiers de la population guadeloupéenne](#) », Insee Analyses Guadeloupe n°43, juillet 2020



Institut national de la statistique et des études économiques
Service Territorial de Guadeloupe - 11, Parc d'activités de Jabrun - 97122 Baie-Mahault
Directeur de la publication : Luc Rouvière